

Maore, la porte de tous

Depuis cinq ans, l'île sous administration française est connue en Afrique continentale. De nombreux réfugiés Comment sont-ils arrivés ? Quelles filières ont-ils emprunté ? Comment



ALORS QUE

le Comité du tourisme de Maore tente de gagner une place dans le lot déjà très fourni des destinations touristiques "de rêve", c'est auprès d'un autre public que l'île sous administration française s'est fait un nom. Une notoriété malgré elle, dont les autorités locales se passeraient volontiers. Mais comment y échapper ? Un îlot de prospérité -c'est du moins ce qu'on croit depuis le continent- et des lois françaises -parmi lesquelles celle qui octroie le statut de réfugié politique- à moins de trois heures à vol d'avion d'une des régions les plus traumatisées du monde ? Une aubaine pour les centaines de milliers d'Africains qui, chaque année, fuient leur pays pour tenter de trouver, comme ils disent, "un peu de sécurité". Pas plus. Comme l'explique Ely (1), réfugié rwandais à Maore depuis deux ans, "vous pouvez dire ce que vous voulez, qu'il n'y a pas à manger, pas où dormir. Que la vie est difficile. Quand quelqu'un est en danger, il ne cherche qu'une chose : un endroit où il sera en paix." En 2001, lorsque le Secours catholique a commencé à les accueillir, ils n'étaient que deux. Puis le bouche-à-oreille a fonctionné. Dans les zones où se trouvent des camps de réfugiés (en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie), le nom de Maore est régulièrement cité, affirment ceux qui y vivent aujourd-

hui. La porte dérobée de la France, comme l'a qualifiée le quotidien français *Le Monde*, est désormais connue. Des réseaux plus ou moins bien organisés, plus ou moins éphémères aussi, se sont constitués, à partir de la Tanzanie pour certains, et ont commencé à informer les "âmes en peine" de l'existence d'un "eldorado" dans le canal du Mozambique. Récemment, dix réfugiés ont été amassés par deux usurpateurs qui se faisaient passer pour des agents du HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés, organisme des Nations unies). Contre 6.000 euros, ils devaient gagner les côtes mahoraises ; leur route s'est arrêtée à Ngazidja (lire page suivante). Dans l'Union, s'il ne semble pas exister de réseau digne de ceux qui se sont constitués dans d'autres zones de migrations (aux Canaries ou entre l'Albanie et l'Italie), certains se sont spécialisés dans le passage des demandeurs d'asile. Ils les hébergent, les nourrissent, et les font passer -en kwassa-, parfois même, ils les rackettent, pour des sommes pouvant aller jusqu'à 300 euros par personne. Bien connus, ces passeurs se situent à Ngazidja et Ndzuanu. Ils guettent les arrivées d'avions et de bateaux en provenance du continent (essentiellement de Zanzibar et Dar-es-Salaam), et récupèrent les demandeurs d'asile qui, souvent, ne connaissent

personne sur place. "Le collimateur [le nom donné à ces intermédiaires, ndlr]", nous explique un passeur, "c'est la personne qui est en liaison directe avec les deux réseaux de Moroni et Mutsamudu. Il est toujours avec son téléphone pour prendre les critères de ces gens qui arrivent. Il est souvent de

permanence au port de Mutsamudu pour les accueillir. C'est lui qui leur permet de franchir la barrière de la police aux frontières, parce que ce n'est pas facile pour un Africain. En général, il dit que c'est de la famille, ou que c'est pour faire du commerce." Il touche en moyenne 10.000 fc (20 euros) pour chaque personne amenée chez le passeur. Actuellement, ils sont près de 160 à Maore, à solliciter régulièrement l'aide du Secours catholique, située à deux pas de l'Eglise, au centre de Mamoudzou. En 2002, la préfecture avait enregistré 120 demandes d'asile ; en 2005, ce chiffre était passé à 194. Depuis le début de l'année, ils sont en

moyenne 27 nouveaux arrivants par mois, indique le Secours catholique. Pas grand-chose en comparaison avec le nombre de réfugiés issus des régions voisines : en 2003, plus de 570.000 Burundais avaient fui leur pays ; de même que près de 400.000 Congolais (2). Mais ces chiffres inquiètent. Non pas que l'île, certes petite, ne soit pas capable d'absorber quelques nouveaux arrivants par an. La crainte des acteurs sociaux est de voir ce chiffre sans cesse augmenter. "A terme, ce sera impossible", affirme une assistante sociale de la collectivité qui a tenu à garder l'anonymat. "D'abord parce que nous n'avons pas les moyens matériels d'aider ces personnes à subvenir à leurs besoins. La loi ne leur permet pas, tant qu'ils n'ont pas obtenu leur statut, de travailler. Ensuite, parce que ce sont des personnes bien souvent qualifiées, qui ont des diplômes, et qui risquent donc de concurrencer les Mahorais sur le marché local." Au Secours catholique, on affirme déjà ne pas avoir les moyens "de les aider tous convenablement" : "On leur donne un matelas quand ils arrivent, et des bons alimentaires de 20 à 30 euros par trimestre, pas plus". Le président de l'association dit lui aussi craindre la concurrence sur le marché du travail. "Il ne faudrait pas en arriver à ce qu'on a vu l'année dernière avec l'histoire de la Caisse de sécurité. Il ne faudrait pas que les Mahorais s'en prennent aux Africains."

POUR L'HEURE, ce n'est pas le cas. Les rares Africains qui ont obtenu leur statut de réfugié et qui ont décidé de rester dans l'île ont bien trouvé du travail, mais en-deça de leurs compétences. Venerand Patrick Munyazikwe était banquier au Rwanda, à un poste important. Aujourd'hui, il est commercial. Ely possède un diplôme d'ingénieur agronome, mais sa candidature a été rejetée un peu partout : à la Secam, au Cirad où on lui a préféré un métropolitain... Aujourd'hui, il travaille au secrétariat du Secours catholique.

De toutes façons, la plupart de ceux qui obtiennent le statut de réfugié s'en vont. Ceux qui étaient là en 2003 ou 2004, qui avaient dormi plusieurs jours durant devant la préfecture pour réclamer des droits, sont partis, pour la plupart. D'autres les ont remplacés. "Quand ils se rendent à Paris pour l'entretien préalable à l'obtention du statut", dit le président du Secours catholique, "ils y restent généralement. S'ils obtiennent leur asile, ils travaillent là-bas. S'ils ne l'obtiennent pas, ils y restent quand même." Maore n'est qu'un passage vers la France,

"Ce sont des personnes bien souvent qualifiées, qui risquent donc de concurrencer les Mahorais sur le marché local."

UNE ASSISTANTE SOCIALE

Ci-dessus : Oussein Assoumane, au premier plan, avec d'autres demandeurs d'asile, en 2004. La plupart ont depuis quitté l'île pour la France.

les espoirs des réfugiés

de la région des Grands lacs y viennent afin d'obtenir l'asile et, pourquoi pas, recommencer leur vie en France. survivent-ils à Maore, sans aide substantielle ? Témoignages.

Munyaziwe. Marc (1), venu de Côte d'Ivoire, a quant à lui décidé de venir dans l'île depuis le Ghana. "C'est quelqu'un qui m'en a parlé. Moi, je ne connaissais pas du tout."

Leurs histoires sont toutes les mêmes, mais chacune est différente. Ils ont fui, où ils pouvaient, ont bricolé dans un pays limrophe au leur, puis ont appris l'existence de l'archipel des Comores d'abord, de Maore ensuite. L'attrait de la France...

Martin Ntamukunzi habitait Kibuye, à l'est du Rwanda. C'est, dit Ousseïn, un Burundais, "le papa des Africains" à Maore. "Je suis arrivé le 24 juillet 2004", dit-il. Ceux qui l'avaient précédé ne sont plus là. "J'ai passé une année à Kampala [capitale de l'Ouganda, au nord du Rwanda, ndr]", dit Martin. "J'avais quelques réserves financières. Je faisais de la politique au pays. C'est pour ça que j'ai dû fuir : parce que je critiquais le président. Un jour j'ai dit à la BBC que son régime était une dictature. Depuis, j'étais menacé." A Kampala, "j'ai acheté une maison et j'ai fondé un bar-dancing. Mais je ne me sentais pas en sécurité. L'Ouganda, c'est le repère des membres du FPR [Front patriotique rwandais, le parti de Kagame qui a été fondé par d'anciens réfugiés rwandais en Ouganda, dans les années 80, ndr]. Je risquais à tout moment de me faire tuer. Je ne pouvais pas aller au Kenya, car des réfugiés rwandais avaient été tués un peu avant. Je ne pouvais pas non plus aller en Tanzanie, qui renvoyait tous les réfugiés au Rwanda à l'époque. Et puis, le FPR a infiltré toutes les administrations tanzaniennes. On m'a alors parlé de Mayotte. Ce sont des blancs qui m'en ont parlé. Ils m'ont dit que c'était français, et que je pourrais y demander l'asile. C'est ce qui a motivé mon choix."

Martin prend alors l'autobus jusqu'à Dar-es-Salaam, puis le bateau direction Zanzibar. Sans aide. De Zanzibar, il arrive à Ngazidja, puis à Ndzouani. C'est seulement dans la dernière des étapes de son périple qu'il se fait aider. "Avant, je me suis débrouillé seul. Je n'ai pas eu affaire à des réseaux. D'ailleurs, je ne pense pas qu'il y en ait." A Ndzouani, Jimmy, connu pour faire régulièrement passer des Africains du continent, le prend en charge. "Je suis resté un mois à Mutsamudu. Je ne connaissais personne, donc je dormais à l'hôtel. Ce n'est que les trois derniers jours que j'ai rencontré Jimmy. Il m'a fait payer la traversée 150 ou 200 euros, je ne me rappelle plus. [alors qu'elle coûte en moyenne 100 euros pour les Comoriens, ndr]" Arrivé à Maore, Martin ne connaît personne. On le dirige vers le Secours catholique, "mais à l'époque, ils nous ont refoulés. Avant, ils acceptaient tout le monde, mais ils ont eu des problèmes avec la préfecture", qui voyait en cette association un appel d'air aux migrations africaines. Martin, qui avait encore des réserves financières, a finalement trouvé une maison. Sa demande d'asile a été rapidement acceptée, mais il est resté car, dit-il, il devait faire venir sa famille. Récemment, son dernier fils l'a rejoint. Le foyer est désormais au complet.

VENERAND, QUI A LUI aussi obtenu le statut, a suivi un parcours similaire. La fuite, Kampala, Nairobi, Dar-es-Salaam, Zanzibar et Ndzouani. "Quand j'ai fui, je ne connaissais pas l'existence de Mayotte. Ce n'est qu'en Tanzanie que l'on m'a parlé de cette île française. Au début je n'y croyais pas. J'ai cherché à me renseigner. C'est pour ça que je suis resté un mois à Zanzibar. J'avais besoin d'être convaincu." Avec sa femme, ils décident finalement de tenter leur chance. Seuls. "Nous sommes arrivés à Moroni en avion. C'est là que j'ai rencon-

tré quelqu'un qui m'a dit qu'il m'aiderait à passer." Contre 600 euros pour deux personnes, ils sont nourris et logés pendant deux semaines à Moroni, puis une à Mutsamudu, avant de prendre le kwas-sa. Ses deux premières nuits à Maore, il les a passées chez des Mahorais qui connaissaient leur passeur. "Le troisième jour, ils nous ont dit qu'on ne pouvait pas rester, qu'il fallait payer. On est venu à la Mission catholique, et ils nous ont donné des matelas. On est retourné chez les Mahorais qui nous ont acceptés, mais ils nous ont dit : "Vous êtes des Africains comme nous, mais il faut participer, nous aider." Deux mois après, on est parti. J'ai un peu travaillé, mais on vivait sur la solidarité des gens, notamment ceux qui vont à l'Eglise."

Les demandeurs d'asile bénéficient d'une maigre aide du Secours catholique (des bons alimentaires).

"L'aide du Secours catholique ne suffit pas. Comment voulez-vous vous nourrir avec 30 euros par trimestre ?"

MARC, UN DEMANDEUR D'ASILE IVOIRIEN

Chaque semaine, l'association Solidarité Mayotte lui propose en outre des repas et des denrées. Après, il faut se débrouiller. "Mais on n'a pas le droit de travailler tant que la réponse n'est pas arrivée", se plaint Marc. "C'est n'importe quoi. On nous dit : "Vous pouvez rester, mais vous ne pouvez rien faire pour vivre." A Maore depuis un an et demi, il n'a quasiment jamais travaillé - "juste quelques bricoles ici ou là".

Marc a pendant longtemps présenté la particularité d'être le seul demandeur d'asile originaire de l'Afrique de l'ouest. Depuis quelques semaines, il a été rejoint par un autre Ivoirien, et un Nigérien. Tous ses camarades de fuite, en 2005, ont pris la direction inverse : le désert, le Maroc, le mur de Ceuta, l'Espagne... ou l'échec.

Lorsque cet ancien militant du RDR, le parti d'Alassane Ouattara, opposant à Laurent Gbagbo, a dû fuir en 2005, pour échapper aux escadrons de la mort - "ils ont fait une descente chez moi. Heureusement, j'étais parti quelques minutes avant (3)" - il a pris le parti de ne pas tenter l'aventure des Canaries. Avec un de ses amis, "on est parti au Ghana. Lui voulait aller vers le nord, vers l'Espagne. Mais moi je ne voulais pas. C'est trop dangereux", je lui disais. C'est au Ghana qu'une personne m'a parlé de Mayotte. Je me suis dit que c'était moins risqué."

LE GHANÉEN QUI LUI A PARLÉ de Maore lui explique tout : par où passer, comment... Avant de traverser toute l'Afrique, Marc appelle sa mère pour qu'elle lui envoie de l'argent : 3.000 dollars. "J'ai

réexaminé son dossier. En attendant, il galère. "Je ne travaille pas. Des employeurs m'ont dit qu'ils aimeraient bien m'embaucher, car j'ai des compétences, mais je n'ai pas le droit." Marié selon la loi coranique à une mahoraise qui ne travaille pas, il vit de la solidarité de métropolitains qui, régulièrement, lui donnent un peu d'argent. "L'aide du Secours catholique ne suffit pas. Comment voulez-vous vous nourrir avec 30 euros par trimestre ?" Marc est l'un des six demandeurs d'asile à vivre en Petite Terre - la grande majorité sont installés à Cavani et M'tsapere, où les loyers sont moindres. Régulièrement, il retrouve ses "collègues d'infortune", pour parler du pays... ou des difficultés rencontrées à Maore. Intégration délicate, problèmes matériels, refus de l'Ofpra incompris...

Ramzani Fund Ndagijimana habite une maison à quelques mètres de chez Marc. "C'est un ami qui m'héberge. Je n'ai pas les moyens de payer un loyer", dit-il, amer. Son histoire, il l'a faite taper à l'ordinateur par des amis wazungu qui l'aident. "Sans eux, je ne pourrais pas manger. Ils me donnent des petits boulots à faire. Quand ils partent en vacances, je garde leur maison. Le jour où je devrai monter à Paris pour passer devant l'Ofpra, ils me payeront mon billet. Ils sont très généreux."

Ramzani a fui le Congo en janvier 2004. Son ethnique, les Banyamulenge, est régulièrement victime de massacres. "Toute ma famille a été tuée", dit-il. Lui-même a été torturé avant d'être libéré, puis a échappé à la mort en fuyant de sa maison par la fenêtre, lorsque des miliciens attaquent. Il s'est d'abord réfugié en Ouganda, à Rutshuru, chez son oncle. "Mais je ne pouvais pas aller dans un camp de réfugié. On n'y est pas en sécurité. Il y a régulièrement des massacres", affirme-t-il. Grâce à son oncle, il embarque dans un camion, en toute discrétion, direction Dar-es-Salaam. "Je suis allé chez un ami à lui. C'est lui qui m'a parlé des Comores. Il m'a dit que c'était calme, ●●●

6.000 DOLLARS POUR UN VOYAGE INCERTAIN VERS MAORE

Le 16 janvier 2007, la police aux frontières de l'Union a refoulé dix personnes pour "usurpation d'identité". Parmi ces expulsés, Adrien, un Rwandais victime d'un réseau opérant depuis la Tanzanie.

ADRIEN FAIT PARTIE DE CES NOMBREUX RWANDAIS qui cherchent à quitter leur pays. Son objectif : rejoindre la France. Fonctionnaire, il a contacté quelques connaissances qui lui ont fait découvrir une filière organisant les départs des candidats à l'émigration à partir de Kigali et impliquant deux responsables du Haut Commissariat aux Réfugiés à Kigali et à Kampala. Le lien établi, Adrien est orienté vers Benjamin Mutebwa Mwadaza, un Congolais. Sous un faux nom comorien, Karim Saandi Mohamed, Benjamin affirme qu'il est "le représentant du HCR à Mayotte" et qu'il "peut nous faire rentrer là-bas", explique Adrien, qui a rencontré le Congolais à Dar-es-Salaam. "C'est lui

qui devait nous prendre en charge à partir de ce point." Après négociation, Benjamin promet à ses clients, six adultes et quatre enfants, de les emmener jusqu'en France. "Il m'a dit qu'on devait partir de Kampala pour nous rendre directement en France. En cours de route, il a changé d'itinéraire et nous a proposé de passer par Dar-es-Salaam puis Mayotte". Le réseau facture le service 6.000 euros (12 millions fc) dont "un premier versement de 5.100 dollars à Kigali". "Le reste, on devait le remettre à Benjamin à Dar-es-Salaam pour effectuer les formalités de visa" explique Adrien, qui affirme qu'à aucun moment, le groupe n'avait été informé qu'il allait venir jusqu'à Moroni.

"Quand on a embarqué, on pensait qu'on allait en France et voilà qu'on s'est retrouvé à Moroni".

Benjamin, alias Karim Saandi Mohamed, parle comorien et "nous a conduit dans une famille qui devait nous héberger deux jours, avant de reprendre le voyage". A son arrivée à l'aéroport de Moroni, le groupe ne demande qu'un visa de trois jours, confirme un responsable de la police aux frontières comorienne. "Nous sommes finalement restés deux semaines à Moroni dans une maison où on devait payer un loyer de 50 euros par jour" ajoute Adrien. Passé le délai du visa, le service d'immigration a commencé à s'inquiéter mais

n'engagera des recherches qu'après deux semaines. "C'est là qu'ils ont découvert le pot aux roses" déclare Adrien. La police lance une enquête sur ce réseau et place ces candidats à l'immigration sous contrôle judiciaire en attendant une décision de reconduite à la frontière. L'enquête a révélé que le réseau, qui avait menti sur toute la ligne, faisait venir les candidats à l'immigration à Moroni, les acheminait à Ndzouani et organisait leur arrivée à Maore par kwas-sa. "Quand j'ai appris que le voyage se ferait par bateau, j'ai refusé de poursuivre l'aventure", expliquait en février dernier Adrien. Il serait actuellement à Kigali.

KES

décryptage migrations

●●● *qu'il n'y avait pas de guerre. Il connaissait ces îles parce qu'il avait un ami commerçant comorien. Mon oncle de l'Ouganda a alors commissionné un ami anjouanais, qui m'a fait venir à Anjouan, et qui m'a dit d'y rester. J'ai demandé l'asile, mais il m'a été refusé. On m'a dit : "Les Comores ne fournissent pas d'asile, nous n'a-*

le recours. Ousseïn habite une chambre à Cavani Mamoudzou. Connu pour héberger régulièrement des Africains, le lieu est également habité par une autre Burundaise, elle aussi en attente du recours. Récemment, un Rwandais qui exerce la profession de chauffeur de taxi les a quittés, pour s'installer dans une maison individuelle. Tous deux vivent au

allé. J'ai demandé de l'aide à l'imam. Il m'a posé des questions, pour vérifier ma religion, puis lors de la prière, il a parlé de mon cas. On m'a dit : "On est pauvres, on ne peut pas t'héberger". Mais un homme s'est proposé."

LA DEUXIÈME particularité d'Ousseïn est son parcours. Contrairement aux autres, qui ne se sont pas plus à Ndzuani, sa route a bien failli s'y arrêter. "Le gars qui m'a hébergé était un joueur de foot. Il allait souvent y jouer. Je le suivais. Puis je me suis entraîné avec son équipe. J'étais bon -j'ai fait parti de l'équipe nationale cadet du Burundi. C'est là qu'ils se sont intéressés à moi. Ils m'ont proposé de jouer pour eux jusqu'à la finale de la coupe. En échange, ils m'ont dit qu'ils feraient tout pour m'aider à aller à Mayotte. Je savais déjà que j'irais à Mayotte, car aux Comores, il n'y a pas d'asile." Au fil des mois, et des matchs, Ousseïn se sent de mieux en mieux. "Je me suis plu" dit-il simplement. "Nous les Africains, on ne part pas de notre pays pour le plaisir", le coupe Martin. "On cherche la sécurité. Alors quand on la trouve, on est bien."

Ce sont les nouveaux amis d'Ousseïn qui l'ont rappelé à l'ordre. "Une fois que nous avons gagné la coupe, ils m'ont dit qu'il était temps que je parte. Ce sont eux qui m'ont payé le kwassa. Depuis, je les appelle régulièrement." A Maore, le foot lui a également permis de gagner, un temps, sa vie. "Je jouais à Pamandzi, je gagnais 250 euros par mois, et j'étais logé." Mais deux blessures successives le poussent à arrêter. Depuis, il galère. C'est que la vie de réfugié n'est pas simple. Il y a les difficultés rencontrées par tous les réfugiés du monde : éloignement, crainte de représailles -Ely et Marc n'ont pas révélé leur nom pour cela-, détachement... La peur pour la famille restée sur place

est également omniprésente. "Quand je veux avoir des nouvelles de mes proches, j'appelle un ami en Belgique, qui appelle au Rwanda. Il ne faut pas que les autorités sachent que je suis encore en contact avec ma famille. Officiellement, je les ai abandonnés, il faut que ça le reste", regrette Ely. Le président du Secours catholique se souvient de la réaction de la famille d'un demandeur d'asile qui s'était noyé dans le lagon en 2006. "On avait appelé chez lui, au Burundi pour leur demander s'ils voulaient qu'on rapatrie le corps. Ils nous ont dit qu'il ne fallait absolument pas, sinon la police saurait qu'il était resté en contact avec eux."

En outre, l'accueil des institutions est parfois désobligeant. "Moi à la Dass [Direction des affaires sanitaires et sociales, ndlr], affirme Venerand, "on m'a déjà demandé pourquoi je ne rentrais pas chez moi ! J'ai dit que ce n'était pas ses affaires, mais c'est blessant. Les gens croient quoi ? Si on est venu ici, ce n'est pas pour le plaisir, c'est parce qu'on a voulu sauver notre peau." Martin note en outre un brin de xénophobie chez les Mahorais. "Ils nous traitent comme des chiens. Pour eux, être un Africain, c'est digne de mépris. Un jour, il y avait un problème avec un voisin. J'ai appelé la police. Quand les policiers sont arrivés, ils ont dit : "Vous êtes un Africain, vous n'avez pas à vous mêler des affaires d'ici". Que répondre à ça ?" "On est considéré comme des sous-hommes", pense Marc.

A cela s'ajoute le stress qui accompagne l'installation dans l'île. Ely, secrétaire du Secours catholique qui a obtenu le statut, le résume ainsi : "Quand on arrive ici, on n'a rien. Généralement, tout l'argent qu'on avait été dépensé pour le voyage. En plus, on ne connaît personne chez qui aller. Pendant quelques jours, le temps de faire notre demande d'asile à la préfecture, on est sans-papiers, il faut donc se cacher. Avant d'aller à la préfecture, il faut se procurer une adresse, c'est indispensable. Il faut également se nourrir, sans argent." Les bons alimentaires des quelques associations d'entraide ne suffisent pas. Viennent les tâches administratives. "Il faut faire des photocopies, appeler au pays pour se faire envoyer des documents, et effectuer la demande d'asile auprès de l'OFPPRA [Office français de protection des réfugiés et apatrides, lire ci-contre, ndlr]. Toute cette période est consacrée à ça. On est obnubilé par le statut. C'est seulement quand on l'a qu'on peut commencer à recommencer une nouvelle vie", affirme Ely. La période la plus difficile est celle qui suit l'entretien avec l'OFPPRA. "Là, on ne vit plus. Quand je suis allé chercher la réponse à la Poste, j'étais très stressé. "L'enveloppe est lourde, c'est qu'ils ont retourné le dossier, donc que c'est un refus. Si elle est légère, c'est bon. La mienne était légère."

ELY EST ARRIVÉ en avril 2005 à Maore. Quelques mois auparavant, il avait fui le Rwanda pour l'Ouganda. "Mais là-bas, on est aussi menacé. J'ai cherché un endroit où je pouvais vraiment trouver la sécurité. C'est la première chose qu'on cherche quand on fuit. Je suis parti en Tanzanie. Je comptais me rendre aux Seychelles. C'est là qu'on m'a parlé de Mayotte. Je me suis débrouillé pour venir aux Comores. J'ai d'abord dormi à l'hôtel, mais je n'avais plus d'argent. Quelqu'un est venu me voir, il m'a proposé de me faire passer à Mayotte pour 450 euros. Je suis resté deux semaines chez lui, puis je suis resté un mois à Anjouan. C'était la misère, il n'y avait rien à faire."

S'il a eu la chance d'être considéré comme un "vrai" réfugié politique -ce n'est pas le cas de tous, même si à Maore, la plupart des demandeurs d'asile sont effectivement des réfugiés pour raisons politiques et non économiques, affirment les acteurs associatifs-, les difficultés ne se sont pas arrêtées là. Il a fallu recommencer sa vie. "J'ai dû chercher du travail, mais mon diplôme d'ingénieur agronome ne me sert à rien ici. Il n'est pas reconnu. Et puis l'intégration dans la société est délicate." Malgré tout, aucun ne regrette d'être venu. Et s'ils n'encouragent pas leurs amis restés au pays à les rejoindre, aucun ne jure qu'il les en empêchera. "On ne leur dit pas de venir, on sait que ce n'est pas bon, qu'il n'y a pas la place pour tous", assure Ely. "Mais si quelqu'un a le choix entre la vie ici et la mort là-bas, que puis-je dire ?"

RC (avec NEP)

“L'aide du Secours catholique ne suffit pas. Comment voulez-vous vous nourrir avec 30 euros par trimestre ?”

MARC, UN DEMANDEUR D'ASILE IVOIRIEN

vons pas d'accord avec l'ONU. On va vous rapatrier." J'ai dit que ce n'était pas possible, que j'avais fui la mort. Ils m'ont alors donné un mois ou deux pour trouver une autre destination. Ce n'est pas toujours aussi simple. Je connais des Africains qui ont été mis en prison. Mais moi j'y ai échappé. C'est là qu'un ami m'a parlé de Mayotte. J'ai payé 150 euros et j'ai pris le kwassa. Je suis arrivé le 9 février 2006."

DEPUIS, "JE MANGE, JE DORS... Je n'ai pas de travail. Normalement, avec mon récépissé comme quoi j'ai fait une demande d'asile, j'ai le droit de travailler, mais les employeurs ne demandent une carte de séjour." Ramzani regrette également les difficultés à s'intégrer. "Entre Africains, on est solidaires, mais les Mahorais nous ignorent. Pour eux, on est des Africains, ils nous méprisent. Surtout qu'on est catholiques." "On est tous perçus comme des catholiques. Mais certains sont musulmans", affirme Martin. C'est le cas d'Ousseïn Assoumane. Ce Burundais est l'un des plus anciens demandeurs d'asile installé sur l'île. Arrivé en juin 2004, il s'est vu refusé une première fois sa demande ; il attend

la messe, mais ont du mal à s'intégrer dans la société mahoraise." Pour Ousseïn, ça a été plus facile. "Quand je suis allé pour la première fois à la mosquée, les gens m'ont tous regardé bizarrement. Ils ne croyaient pas qu'un Africain pouvait être musulman." A deux reprises, sa religion lui a permis de trouver un toit. "Quand je suis arrivé à Mayotte, je ne savais pas où aller. Un homme avec qui j'avais pris le kwassa m'a hébergé une nuit, puis m'a dit d'aller chercher une maison. Il m'a amené dans un bar où il y avait souvent des Africains. Mais c'est un Mahorais qui m'a hébergé, quand il a entendu mon nom musulman. Il m'a posé des questions pour me tester, puis il m'a proposé de m'héberger. Je suis resté chez lui six mois !"

A Ndzuani déjà, Ousseïn avait pu se rendre compte de cet atout. "Quand je suis arrivé à Anjouan depuis Zanizbar, je ne connaissais personne. J'y ai d'abord passé trois jours en prison. Ils m'ont fouillé, je ne sais pas ce qu'ils cherchaient [Martin, qui était à ses côtés lors de notre rencontre, pense qu'ils cherchaient de l'argent, ndlr]. Mais je n'avais rien. Plus un sou. Alors ils m'ont libérés. Au port, j'ai demandé où se trouvait la mosquée. J'y suis

NOTES

- (1) Prénom d'emprunt
- (2) Source : HCR
- (3) Extraits tirés de l'article qui lui était consacré, dans *Kashkazi* n°22

A Ngazidja, des réfugiés en escale

Sur la route de Maore ou d'une autre destination, ils vivent tant bien que mal.

DANS UNE CHAMBRE DE 16 M², des rideaux sont suspendus pour séparer les uns des autres occupants. La salle est prête à craquer, de bagages, de gens. A peine reste-t-il la place pour poser une table et une chaise. Cinq personnes se partagent cette pièce sans ouverture. Les Mazombo y vivent depuis que leur statut de réfugié leur a été refusé à deux reprises par le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR), il y a un an. La promiscuité n'est qu'un grain de sable dans le désert des difficultés que traverse cette famille congolaise installée aux Comores depuis 2005. "Il y a certes des problèmes en tous genres, mais nous vivons au moins en sécurité. Dans ce pays, nous avons un minimum d'assurance. Nous savons que nous ne serons pas massacrés ou persécutés. Il n'y a pas l'insécurité qu'on a vécue chez nous et à Kigali", martèle Mouzangé, l'aîné de la famille.

La situation des Mazombo est un cas rarissime dans l'Union. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (Pnud) qui représente le HCR, un seul dossier de demande d'asile est étudié pour l'heure. Il s'agit de Blaise et de son petit garçon qui ont quitté leur Rwanda natal depuis 2000, et qui, comme les autres, déclarent être à "la recherche de sécurité". "Dans mon pays, mon père est emprisonné illégalement. On l'a jugé dans un tribunal populaire et personne n'a témoigné contre lui mais on l'a coffré. Il y a souvent des règlements de compte et des persécutions notoire. Au Kenya où j'ai été en exil, c'est encore plus grave. On nous pourchasse pour nous renvoyer à Kigali", déplore Blaise, qui vient de perdre sa femme qui était restée au pays. Ces demandeurs d'asile viennent principalement de la région des Grands lacs. La sécurité certes, mais le swahili et le français sont aussi des facteurs qui séduisent un grand nombre d'entre eux. La présence de Maore et la proximité avec les autres îles de l'océan Indien attirent les réfugiés qui veulent rallier le vieux continent. "Nous, on n'a jamais voulu venir aux Comores. C'est vraiment le hasard si nous sommes ici en ce moment. La famille a voulu rejoindre l'île Maurice. Dans ce pays, on a entendu parler d'un bureau du HCR", affirme Zablimba Mazombo. Quant à Blaise, "ce sont des amis du pays qui [lui] ont

parlé des Comores". Si aujourd'hui, le nombre de demandeurs d'asile a diminué, il fut un temps où l'afflux était croissant. A tel point que la police a, un moment, soupçonné l'existence d'un réseau de passeurs. "En vertu d'un accord qui lie la Tanzanie aux Comores, les citoyens de cet Etat peuvent franchir nos frontières avec des laissez-passer. Parfois, certaines personnes arrivent avec des faux documents", souligne le commissaire Abou Achirafi, directeur de la Sûreté du territoire. Ainsi, Blaise est entré au pays avec des faux papiers tanzaniens avant de se déclarer demandeur d'asile. "Je ne pouvais pas voyager avec mes vrais papiers. Si j'avais déclaré ma vraie identité, j'aurais peut-être été renvoyé chez moi. J'ai dû déboursier plus de 20.000 shillings [12 euros, 6.000 f, ndlr] pour obtenir une carte d'identité tanzanienne. Heureusement que moi et ma famille parlons bien le swahili. A l'arrivée au port, on n'a eu aucun problème."

Depuis les années 1980, les étrangers qui arrivent en tant que demandeurs d'asile sont rapidement mis en contact avec le Pnud. C'est cette institution des Nations unies qui prend toutes les garanties avant de laisser descendre les supposés réfugiés. "Avant de les mettre en relation avec le Pnud, nous faisons une enquête interne, ne serait-ce que pour quelques heures. C'est une fois qu'on est convaincu qu'on appelle les Nations unies", dit le directeur de la Sûreté nationale. Ce contrôle effectué par les services d'immigration n'est toutefois pas très efficace. Certaines personnes y échappent mais elles sont vite repérées. "Des Nigériens et d'autres d'Afrique de l'ouest viennent se présenter en tant que Sierra Léonais ou Libériens. Mais avec nos tests et l'entretien qu'ils obtiennent avec le bureau de Pretoria [en Afrique du Sud, ndlr], ils sont rapidement détectés. Une fois qu'ils sont repérés, ils s'évaporent dans la nature", affirme Sandia Said Tohir, en charge des réfugiés au Pnud. La vie des demandeurs d'asile ressemble à un chemin de croix. Les difficultés d'ordre financier et social s'accumulent dans un pays où ils n'ont presque pas de revenus. Les demandes de travail lancées par ces réfugiés n'aboutissent jamais. Les uns comptent

momentanément sur le Pnud pour subvenir à leurs besoins, alors que d'autres doivent chercher ailleurs pour survivre. "Les réfugiés dont le cas est en étude perçoivent 72 dollars [53 euros, 26.000 f, ndlr] comme indemnité mensuelle. C'est une sorte d'aide de subsistance en attendant que Pretoria fixe leur sort", indique Sandia Said Tohir. Alors que Martin doit se débrouiller avec quelques miettes pour survivre et s'occuper surtout de l'éducation de son enfant, les Mazombo, eux, dépendent de l'église. La Mission catholique assure un minimum de subsistance moyennant quelques travaux de jardinage et d'assainissement dans les lieux de culte. Comme la famille s'est agrandie avec l'arrivée de trois nouveaux depuis 2005, le pasteur garantit la scolarisation des plus jeunes, deux jumeaux et un petit garçon.

Si la famille Mazombo refuse l'offre que le Pnud lui a faite d'être rapatriée vers son pays, certains ont, dans le passé, accepté cette option. Après le refus du HCR, le Pnud facilite le retour en fournissant les moyens pour se réinstaller. D'autres repartent de leurs propres moyens vers d'autres horizons. Car la vraie destination, pour la plupart d'entre eux, n'est jamais les Comores. Les îles ne constituent qu'une escale avant de rallier l'Europe ; les réfugiés vont le plus souvent à Ndzuani pour gagner clandestinement Maore. "Tant que les services d'immigration ne sont pas bien installés dans l'île d'Anjouan, on ne peut pas contrôler les mouvements des étrangers convenablement", explique Abou Achirafi.

Mais cette escale comorienne est parfois une réussite. Le début d'une nouvelle vie. Certains obtiennent la reconnaissance du HCR. "Une fois que le statut de réfugié est reconnu par Pretoria, on déclenche un processus de réinstallation. On lance des demandes à travers le monde et les pays désireux se manifestent. Cela dépend de la qualité du réfugié. Une chose est sûre : les réfugiés reconnus par le HCR ne restent pas aux Comores. D'ailleurs le pays n'a pas ratifié la convention sur les réfugiés. L'état n'a pas les moyens d'assurer à ces personnes une vie normale", finit S.Said Tohir.

AHMED ABDALLAH